

**INFORMATION IMPORTANTE**

**A l'attention des investisseurs détenant au sein d'un Plan d'Epargne en Actions (« PEA ») l'ETF mentionné ci-dessous.**

**Si votre investissement a été effectué via un compte titre ordinaire ou tout autre support d'investissement, vous n'avez aucune action particulière à entreprendre et cette modification n'a aucun impact pour vous.**

**SUPPRESSION DE L'ELIGIBILITE AU PLAN D'EPARGNE EN ACTIONS (PEA) DU  
"AMUNDI INDEX SOLUTIONS – Amundi MSCI China"**

<b>ETF concerné par l'opération</b>	<b>Code ISIN</b>
Amundi MSCI China – UCITS ETF - EUR (C)	LU1681043912
Amundi MSCI China – UCITS ETF - USD (C)	LU1681044050

Paris, le 12 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir intégré dans votre portefeuille une ou plusieurs actions du compartiment **Amundi MSCI China**, un compartiment de la SICAV Amundi Index Solutions.

**Le 12 juin 2023, l'indice de référence de votre compartiment, le « MSCI China H», est devenu l'indice « MSCI China Tech IMI All Share Stock Connect ESG Filtered Index», et le compartiment a adopté une méthode de réplique « physique » (ou « directe »).** Concrètement, cela signifie que le compartiment investit désormais directement dans un portefeuille d'actions qui comprend généralement les composantes du nouvel indice de référence. Enfin, à la même date, le compartiment **Amundi MSCI China a changé de nom et est devenu Amundi MSCI China Tech ESG Screened.**

**En raison de ces changements, nous vous informons que l'ETF n'est plus éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA) à compter du 12 juin 2023.**

**Dans le cas où votre investissement aurait été effectué via un PEA,** il convient de céder vos ETF **dès la prise de connaissance de cette lettre,** de manière à éviter la clôture de votre PEA qui entraînerait la perte de l'ensemble des avantages fiscaux qui y sont attachés.

Pour effectuer ces opérations, nous vous invitons à vous rapprocher de l'intermédiaire financier auprès duquel vous possédez votre PEA.

**Dans les autres cas d'investissement dans cet ETF (si vous êtes un investisseur non particulier, un investisseur particulier non-résident fiscal en France ou un résident fiscal en France détenteur dans**

**le cadre d'un support d'investissement non PEA), vous n'avez aucune action particulière à entreprendre et cette modification n'a aucun impact fiscal pour vous.**

Dans le cas où vous souhaiteriez continuer à investir dans des ETF Amundi éligibles au PEA, nous vous invitons à vous rapprocher de votre intermédiaire financier habituel et à consulter la liste des produits éligibles sur le site internet [www.amundiETF.fr](http://www.amundiETF.fr).

Les détails de cette opération sont expliqués dans le document joint intitulé « Avis aux actionnaires du compartiment « Amundi MSCI China ». Cet avis, approuvé par la CSSF, contient toutes les informations requises pour ces opérations conformément à la réglementation en vigueur. Ce document complet et précis vous permet de vous familiariser avec les implications potentielles de cette opération sur votre investissement. Nous vous recommandons donc de le lire avec toute l'attention nécessaire.

Votre conseiller financier habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter le service client au (+352) 26 86 80 80 ou par e-mail à l'adresse [info@amundi.com](mailto:info@amundi.com).**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**AMUNDI ASSET MANAGEMENT**

Arnaud Llinas

Administrateur – ETF, Indexing & Smart Beta

# Amundi Index Solutions

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 5, Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

R.C.S. de Luxembourg B206-810

(la « SICAV »)

Luxembourg, le 5 mai 2023,

## AVIS AUX ACTIONNAIRES du compartiment

### AMUNDI MSCI CHINA

(le « Compartiment »)

Cher/Chère Actionnaire,

Nous vous informons que le conseil d'administration de la SICAV (le « Conseil ») a décidé de remplacer l'indice de référence, le nom et la méthode de réplification du Compartiment « **AMUNDI MSCI CHINA** » à partir du **12 juin 2023** (la « **Date d'effet** »).

Les principales modifications applicables à votre Compartiment en conséquence sont détaillées ci-dessous.

	Avant la Date d'effet	À la Date d'effet
<b>Nom du Compartiment</b>	AMUNDI MSCI CHINA	Amundi MSCI China Tech ESG Screened
<b>Nom de la Classe d'actions</b>	AMUNDI MSCI CHINA UCITS ETF - EUR (C)	Amundi MSCI China Tech ESG Screened UCITS ETF EUR Acc
	AMUNDI MSCI CHINA UCITS ETF - USD (C)	Amundi MSCI China Tech ESG Screened UCITS ETF USD Acc
<b>Indice de référence du Compartiment</b>	MSCI China H Index (l'« Indice actuel ») Symbole Bloomberg : MSCHHNU	MSCI China Tech IMI All Share Stock Connect ESG Filtered Index (le « Nouvel Indice ») Symbole Bloomberg : MXCTIAEF
<b>Processus de gestion</b>	Réplication indirecte telle que décrite à la section Méthodes de réplification pour les compartiments gérés passivement du prospectus	Réplication directe telle que décrite à la section Méthodes de réplification pour le compartiment géré passivement du prospectus
<b>Gestionnaire de placements</b>	Amundi Asset Management	Amundi Japan Ltd

<b>Jour et heure limite de négociation</b>	Les demandes reçues et acceptées jusqu'à 17 h 00 HNEC un Jour ouvrable seront habituellement traitées à la valeur liquidative du premier jour ouvrable suivant. Le règlement de la transaction aura lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction pertinent.	Les demandes reçues et acceptées jusqu'à 14 h 00 HNEC, pendant un Jour ouvrable, seront usuellement traitées à la VL du premier jour ouvrable qui suit et qui est également un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés hongkongais et chinois. Le règlement de la transaction aura lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction pertinent.
<b>Classification selon le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers</b>	Article 6	Article 8 tel que défini dans le prospectus relatif aux produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales.

L'objectif de ces changements est d'exposer les Actionnaires au MSCI China Tech IMI All Share Stock Connect ESG Filtered Index, un indice d'actions composé de titres d'entreprises liées au développement de nouveaux produits et services issus de l'innovation technologique, qui aboutissent à des avancées dans des domaines comme Internet et la numérisation, la mobilité, la technologie autonome, l'automatisation industrielle et la santé numérique, tout en excluant les sociétés impliquées dans certaines activités commerciales controversées ou ayant des scores de controverse ESG MSCI ou des notations ESG MSCI relativement faibles.

Ces modifications seront reflétées dans le prochain prospectus apposé d'un visa.

- **Si les Actionnaires ne sont pas d'accord avec ces modifications, les Actionnaires qui souscrivent ou rachètent habituellement des Actions du Compartiment sur le marché primaire peuvent racheter leurs Actions sans frais (à l'exception des frais acquis par le Compartiment pour empêcher la dilution de l'investissement des actionnaires), pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis, qui est uniquement notifié sur le site Internet d'Amundi Index Solutions dédié aux avis aux actionnaires, conformément au prospectus.**
- **Nous attirons l'attention des Actionnaires sur le fait que, si les Actions du Compartiment sont vendues sur un marché ou une bourse, les Actionnaires peuvent se voir facturer des commissions de courtage sur la vente d'Actions du Compartiment.**
- **Si les Actionnaires sont d'accord avec les modifications, aucune action n'est requise de la part des Actionnaires.**

La dernière version du prospectus de la SICAV et les Documents d'Informations Clés sont disponibles, sans frais, sur simple demande auprès du siège social.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration